

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Paris, le 03 AOUT 2012

Direction des ressources humaines

Sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaires

*Bureau de la modernisation et de la gestion statutaires
des personnels contractuels, des personnels d'exploitation
et des personnels maritimes*

Monsieur le secrétaire général,

Votre courrier du 19 mai 2012 dans lequel vous attirez mon attention sur votre souhait d'aboutir à une revalorisation de la grille indiciaire des officiers de port adjoints a retenu toute mon attention.

Je puis vous assurer que ce dossier est particulièrement suivi par mes services. Un projet de grille nous a été transmis récemment par la Direction générale de la fonction publique ce qui va nous permettre de vous présenter un projet de réforme du décret statutaire dès la rentrée.

L'objectif de la Direction des ressources humaines est maintenu pour aboutir à la parution d'un nouveau décret statutaire au cours du deuxième semestre 2012.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice des ressources humaines



Hélène EYSSARTIER

Monsieur Eric DESTABLE
Secrétaire général du Syndicat national
des officiers de port - FO
94, Impasse Jacques Cartier
62730 MARCK